

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES

—

SESSION 2025

—

SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES

(Classes de terminale série ST2S)

EPREUVE D'ADMISSIBILITE

Durée : 5 heures

—

L'usage de la calculatrice est interdit

Consignes aux candidats

- Ne pas utiliser d'encre claire
- N'utiliser ni colle, ni agrafe
- Ne joindre aucun brouillon
- Ne pas composer dans la marge
- Numéroté chaque page en bas à droite (numéro de page / nombre total de pages)
- Sur chaque copie, renseigner l'en-tête + l'identification du concours :

Concours / Examen : CGL

Epreuve : admissibilité

Matière : STSS

Session : 2025

Tournez la page S.V.P.

Insertion sociale et emploi



Vers l'emploi, mais pas tout seul.

Du jeune qui recherche son premier emploi à la personne dite « sénior », les personnes accompagnées ont des parcours et des difficultés qui leur sont propres. Certaines, fragilisées par une expérience pénible, ont besoin d'un accompagnement pour surmonter le stress de la recherche d'un emploi. D'autres sont très combatives mais manquent de réseau. D'autres, enfin, bien qu'ayant décroché un emploi, manquent d'un soutien pour réussir leur intégration.

Guide de l'accompagnement vers et dans l'emploi à l'usage de tous les acteurs de l'accompagnement social et professionnel [en ligne]. 2021.
Disponible sur : https://snc.asso.fr/ressources_publications/1/2188abe-242-Guide-emploi.pdf [consulté le 4 octobre 2024]

Question 1 :

L'emploi, au-delà de l'apport de revenus, est un véritable facteur d'insertion sociale. Il permet aux individus de se réaliser pleinement et de contribuer activement à la société.

Expliquer la relation entre insertion sociale et emploi.

Question 2 :

Caractériser la situation et les besoins sanitaires et sociaux des populations éloignées de l'emploi.

Question 3 :

Faciliter l'accès à l'emploi pour les publics durablement éloignés nécessite la mise en place de modes d'intervention conjuguant les approches sanitaires et sociales.

Discuter cette nécessité.

Liste des annexes

<p>Annexe 1</p>	<p>Pacte des solidarités. Présentation aux acteurs – 18 septembre 2023 Ministère des Solidarités et des Familles. Présentation du Pacte des solidarités - Lutte contre la pauvreté. 2023 [en ligne]. [Consulté le 4 octobre 2024]. Disponible sur : https://solidarites.gouv.fr/</p>
<p>Annexe 2</p>	<p>Impact des facteurs de vulnérabilité sur l’insertion et la formation ADEUPA. Rapport d’études - Analyse des besoins sociaux de la ville de Brest. [En ligne]. [Mai 2022]. [Consulté le 4 octobre 2024]. Disponible sur : https://adeupa-brest.fr</p>
<p>Annexe 3</p>	<p>EPEC et PLIE de Paris EPEC. <i>Rapport d'activité 2023</i>. [En ligne]. [Consulté le 4 octobre 2024]. Disponible sur : https://www.epec.paris/system/files/inline-files/EPEC_RA2023_WEB.pdf</p>
<p>Annexe 4</p>	<p>Le Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi (PLIE) - Niort Niort Agglo. <i>Rapport PLIE 2021</i>. [En ligne]. [Consulté le 4 octobre 2024]. Disponible à l'adresse : https://www.niortagglo.fr</p>
<p>Annexe 5</p>	<p>La privation d’emploi dégrade la santé Santé publique France. <i>Les inégalités sociales de santé : synthèse des données disponibles</i>. [En ligne]. [Mars 2023]. [Consulté le 4 octobre 2024]. Disponible à l'adresse : https://www.santepubliquefrance.fr</p>
<p>Annexe 6</p>	<p>Les freins à l’emploi France Travail. <i>Tous mobilisés pour lever les freins à l'emploi</i>. [En ligne]. [19 septembre 2023]. [Consulté le 4 octobre 2024]. Disponible à l'adresse : https://www.francetravail.org</p>
<p>Annexe 7</p>	<p>La Cellule d'aide à la recherche d'emploi pour les personnes en difficulté (CARED) CARED. <i>Rapport d'activité 2023</i>. [En ligne]. [Consulté le 4 octobre 2024]. Disponible à l'adresse : https://cared-asso.fr</p>
<p>Annexe 8</p>	<p>Les profils sociodémographiques des personnes sans emploi DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques). Colloque " 30 ans des publics éloignés de l’emploi " [en ligne]. [Consulté le 4 octobre 2024]. Disponible sur : https://dares.travail-emploi.gouv.fr</p>

Annexe 1 – Pacte des solidarités

Présentation aux acteurs – 18 septembre 2023

Axe 2 - Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous

Actions nouvelles n°2 et 3 : Pérenniser et faire grandir les démarches expérimentées dans la Stratégie pauvreté en faveur de l'insertion des personnes très éloignées de l'emploi

Actions nouvelles n°4, 5 et 6 : Un plan d'action global pour lever les freins périphériques à la reprise d'activité

Lever les freins liés à la garde d'enfant

- 1 000 crèches labellisées AVIP¹ en plus d'ici 2027 pour faciliter l'accès à un mode d'accueil du jeune enfant dans le cadre d'un projet d'insertion.
- Le programme d'accompagnement simultané emploi-logement (ACSEL).
- Des accompagnements simultanés emploi-logement dans le cadre de France travail [...] Un meilleur accompagnement vers la santé pour les allocataires du RSA.
- Déploiement des Missions Accompagnement Santé des Caisses d'assurance maladie et aux référents santé-insertion en département.

Dans le cadre des contrats avec les départements et les métropoles

Un passage à l'échelle de la politique de mobilité solidaire

- Intensification du soutien au déploiement de plateformes de mobilité solidaire pour l'accompagnement des publics modestes en insertion socio-professionnelle [...]
- Financement de solutions de mobilité solidaire : garages solidaires, location de véhicules intermédiaires à tarif très social, accompagnement technique et social pour l'achat de véhicules propres, covoiturage entre publics en insertion à des heures décalées, etc.

Axe 3 - Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits

Action nouvelle n°1 : Un plan « 100% d'accès aux droits » pour garantir le dernier kilomètre de la solidarité à la source

- Garantir l'accès à une domiciliation à 127 000 personnes de plus chaque année [...] auprès d'associations et CCAS/CIAS.
- Créer 180 nouveaux centres sociaux proches des usagers.
- Expérimenter 39 territoires zéro non-recours dès 2024.
- Dans le cadre des Pactes locaux des solidarités, soutenir les collectivités pour détecter, aller-vers et accompagner les publics non-recourants, et former les professionnels à ces nouvelles pratiques.

Action nouvelle n°2 : Prévenir les expulsions locatives pour éviter la bascule dans la grande pauvreté

- Des procédures de prévention trop faibles et trop tardives (10 % d'accompagnement dans les premiers mois, 30 % seulement avant l'audience judiciaire), ce qui renforce le risque d'expulsion et pénalise les propriétaires bailleurs.

¹ Les crèches à vocation d'insertion professionnelle (Avip) réservent des places aux jeunes enfants (de 0 à 3 ans) de parents en situation de recherche d'emploi, volontaires pour s'engager dans une recherche intensive. Elles leur permettent de bénéficier d'un accompagnement social et professionnel en vue de leur intégration durable sur le marché du travail.

- En complément et en appui des équipes mobiles déployées dans le cadre du Plan Logement d'Abord.
 - Création d'équipes socio-juridiques pour accompagner 30 000 ménages par an en capitalisant sur l'expérience de l'Espace solidarité habitat de la Fondation Abbé Pierre.

Actions nouvelles n°3 et 4 : Une action renforcée pour lutter contre la grande exclusion

Un plan d'action « femmes précaires »

- Dans le cadre du plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027.
- Protéger et soutenir les femmes sans domicile, en améliorant leur repérage et accompagnement (création d'accueils de jours et coordinateurs dédiés) et en pérennisant les 1500 places d'hébergement d'urgence pour celles qui sortent de maternité.
- Accompagner 1,7 million de femmes et jeunes femmes touchées par la précarité menstruelle d'ici 2027, soit deux fois plus de femmes par rapport à 2022.

Soigner les personnes malades à la rue

- Toucher chaque année 80 000 personnes malades à la rue grâce aux 2 400 places "hors les murs" et 430 équipes mobiles d'ici fin 2027 qui couvriront les zones blanches et les besoins des personnes (soins infirmiers et psy, maladies chroniques...).

Ministère des Solidarités et des Familles. Présentation du Pacte des solidarités - Lutte contre la pauvreté. 2023 [en ligne]. [Consulté le 4 octobre 2024]. Disponible sur : <https://solidarites.gouv.fr/>

Annexe 2 – Impact des facteurs de vulnérabilité² sur l’insertion et la formation

Le rapport d’études des besoins sociaux de la Ville de Brest a été réalisé à partir d’un recueil de données statistiques et d’éléments qualitatifs extraits d’entretiens.

Christine, 54 ans, qui travaillait dans la restauration, et qui, suite à un grave accident de voiture en 2010 n’a plus pu travailler pendant cinq ans. Cette inactivité forcée lui a pesé. [...] « Après l’accident j’étais fracassée de partout...Je suis restée un moment sans pouvoir travailler, et après j’ai pris sur moi, je me suis remise à travailler, je me suis dit : « Tu ne vas pas rester comme ça ! », J’ai encore des crises des fois. Il y a quelques séquelles, mais bon, j’arrive à gérer, quand ça va pas, je vais prendre un Valium. » Dans cette situation, la fin de l’activité professionnelle indépendante a conduit à une situation d’endettement, des violences conjugales, puis un divorce. La situation de vulnérabilité ne se traduit pas seulement par l’absence de ressources, mais bien par un cumul de difficultés.

Emma est mère d’un enfant en situation de handicap dont elle s’occupe au quotidien : « Et puis, concrètement, le petit, il faut être là pour le taxi, il faut être là pour faire les démarches administratives et tout. Il faut être pas mal là, quand même. Donc si je travaille tous les matins et tous les soirs, je ne pourrai pas. »

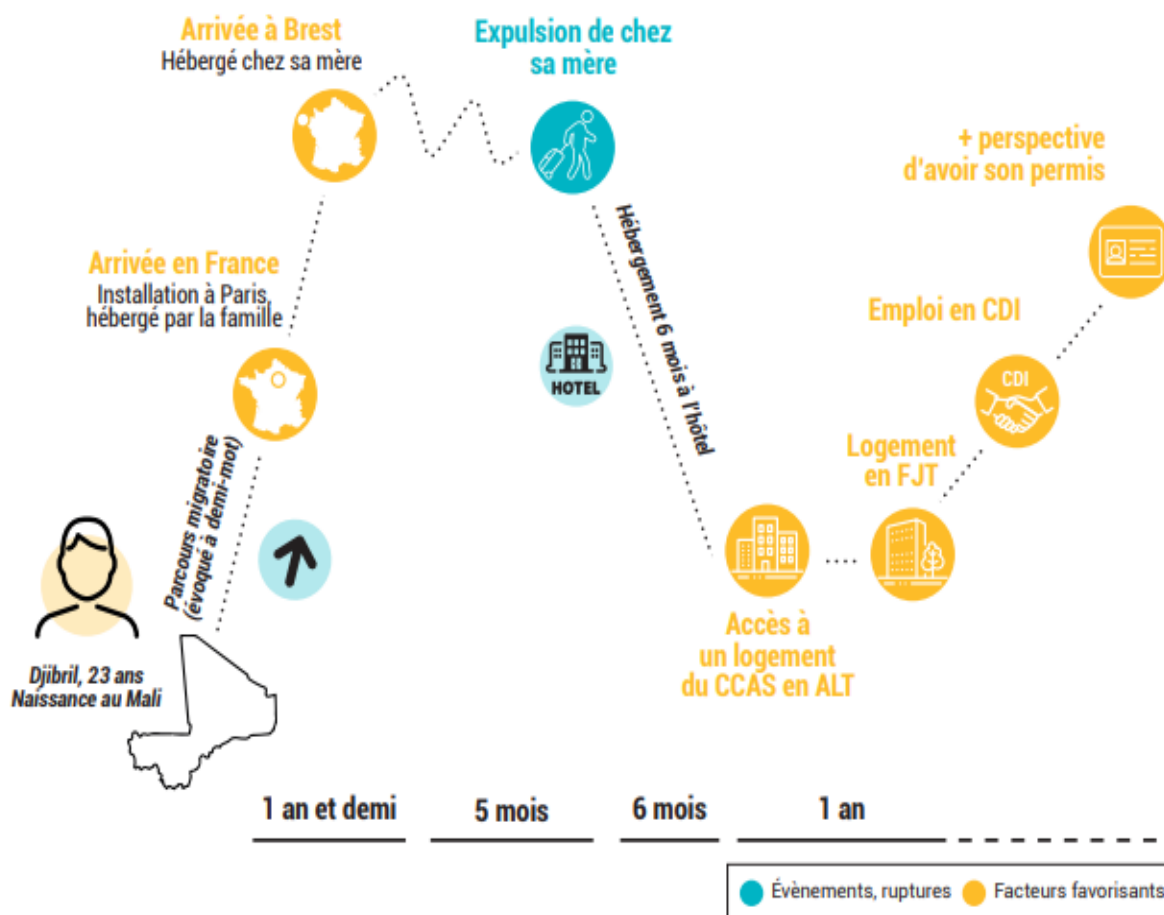
Marie-Pierre : « C’est pas évident de s’en sortir tout seul, non. Il faut de l’aide. »

Hugo : « Ils m’ont beaucoup aidé. [...] C’est le foyer qui m’ont boosté, d’aller travailler. Aujourd’hui, je vois le résultat qui est là, je me plains pas, je travaille, je paye mon loyer tranquillement. Je vois ma famille. Pour moi, ça m’a fait du bien. » [...]

Les enquêtés valorisent tout à la fois l’écoute et la disponibilité des travailleurs sociaux et l’aide aux démarches qu’ils offrent. **Marion** relate, par exemple la relation qu’elle a nouée avec l’assistante sociale qui la suit : « Vraiment, elle a été d’un soutien... elle était compréhensive. Vous voyez ? Par rapport à certaines personnes qui sont assistantes sociales, qui vous demandent... qui vous disent ” on n’est pas là pour vous faire les papiers ” et qui ne comprennent pas. Elle c’était pas ça, elle m’aidait vraiment. » Karine, mentionne deux bénévoles d’une structure d’aide où elle va régulièrement : « Ça me fait du bien de parler, parce que je parle de tout avec les filles, avec J. et L. Je parle de tout, de ma vie et tout, donc elles savent un peu ce que je vis. » [...]

² Fragilité matérielle ou morale à laquelle est exposé un individu, une organisation ou une société. La notion de vulnérabilité est aujourd’hui utilisée pour « traiter des différents publics cibles de l’action sanitaire et sociale » (Brodiez-Dolino, 2015, p. 13), comprenant notamment les personnes en situation de handicap, de pauvreté-précarité et de dépendance liée au grand âge.

L'exemple de Djibril est particulièrement intéressant pour comprendre que le fait d'obtenir un emploi stable et rémunérateur est un facteur favorisant la sortie de la situation de vulnérabilité :



ADEUPA. Rapport d'études - Analyse des besoins sociaux de la ville de Brest. [En ligne]. [Mai 2022]. [Consulté le 4 octobre 2024]. Disponible sur : <https://adeupa-brest.fr>

Les professionnels soulignent que « nul n'est inemployable » mais que certaines personnes se trouvent dans de telles fragilités qu'il est trop compliqué de les insérer dans un milieu professionnel ordinaire, avec des emplois qui ne sont finalement pas adaptés à leurs difficultés. Ainsi, les fragilités socio-économiques d'une personne et la temporalité entrent en compte dans la difficulté d'accès à un emploi. Ce sont des personnes qui peuvent ne pas être prêtes à entrer sur le marché du travail à un moment donné du fait de leurs fragilités.

Annexe 3 – EPEC et PLIE de Paris

Le PLIE de Paris constitue une plateforme d'actions, pilotée par la Ville de Paris et l'Etat dans le cadre des politiques locales de l'emploi, dont le but est de favoriser l'insertion professionnelle de personnes très éloignées de l'emploi.

Le PLIE de Paris a pour mission d'accompagner les Parisiens les plus éloignés du marché du travail vers l'emploi durable. L'accompagnement est assuré au quotidien par un réseau de professionnels confirmés de l'insertion, les Référents de Parcours PLIE (RPP), soutenus dans leur travail par l'équipe d'animation et de gestion. Ensemble, ils développent et coordonnent des actions spécifiques avec les partenaires du territoire parisien et les entreprises, pour favoriser la qualification et l'accès à l'emploi.

LES CHIFFRES CLÉS DE 2023



3 392
personnes en suivi PLIE



952
nouvelles entrées



447
personnes soit 50 %
de sorties positives
(emploi pérenne de plus
de 6 mois ou formation
qualifiante)

► Un maillage partenarial et une animation territoriale



37

Référent•e-s de Parcours PLIE

- Dont 24 RPP porté-e-s par 10 opérateurs externes : CASP, Aurore, Emmaüs solidarité, Envergure, Projets 19, Salle Saint Bruno, Bimbamjob, Armée du Salut, Esperem, ACCEPTESS-T
- 13 RPP porté-e-s par l'EPEC dont une RPP en alternance



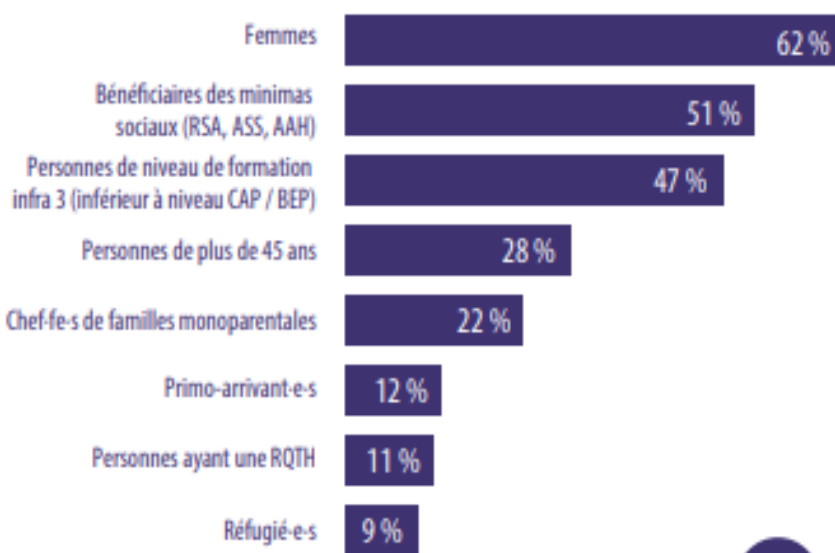
40

sites d'intervention



Des orientations faites par des partenaires prescripteurs pour assurer un accompagnement dit « global » : social et professionnel

Typologie des publics accompagnés :



EPEC : Ensemble Paris Emploi Compétences

L'association, créée en 2016, est issue de la fusion du PLIE de Paris et de la Maison de l'Emploi de Paris.

Le pôle Clauses sociales de l'EPEC développe son offre de services en direction de l'ensemble des parties prenantes de l'achat public et privé du territoire : donneurs d'ordres, entreprises et acteurs économiques, acteurs de l'emploi et de l'inclusion, structures de l'insertion par l'activité économique. Par son large périmètre d'action le Pôle Clause sociale de Paris est aujourd'hui un outil de développement local et de politique territoriale de l'emploi au bénéfice des personnes qui en sont éloignées.

LES CHIFFRES CLÉS DE 2023



2 883
bénéficiaires



1 7000 000
heures d'insertion
réalisées



5 secteurs d'activité
représentent plus de
75 % des heures réalisées

BTP, Informatique,
collecte de déchets, prestations
intellectuelles, gardiennage/
sécurité



901 recrutements directs,
à 76 % en emplois
durables



26 %
des heures réalisées
par les SIAE
pour 1 123 contrats
d'insertion

1 976 marchés, publics et privés,
accompagnés dont 562 nouveaux
marchés notifiés sur l'année

966 entreprises
titulaires des marchés, en lien
avec le Pôle Clauses sociales
75 % de TPE-PME

➤ Les publics

2 883 bénéficiaires des clauses sociales en 2023

- > 18 % résident dans un quartier prioritaire de la politique de la ville.
- > 10 % sont en situation de handicap : 39,7 % de femmes et 60,3 % d'hommes.

Répartition par genre

Si seulement 19 % de l'ensemble des bénéficiaires sont des femmes, la répartition F/H évolue fortement en fonction des modalités de mise en œuvre des clauses sociales :

- > 28,5 % de femmes en recrutement direct,
- > 8,4 % de femmes lorsque les modalités de recours aux SIAE sont utilisées par les entreprises
- > 4,6 % de femmes pour l'intérim classique.

Niveau de qualification

Les publics de niveau CAP représentent 42,5 % des bénéficiaires des clauses sociales, 33,5 % pour les personnes sans aucun diplôme.

9 % ont atteint un niveau bac, 5 % un niveau bac+2 et 9,6 % un niveau supérieur à bac+2.

Ventilation par tranche d'âge :

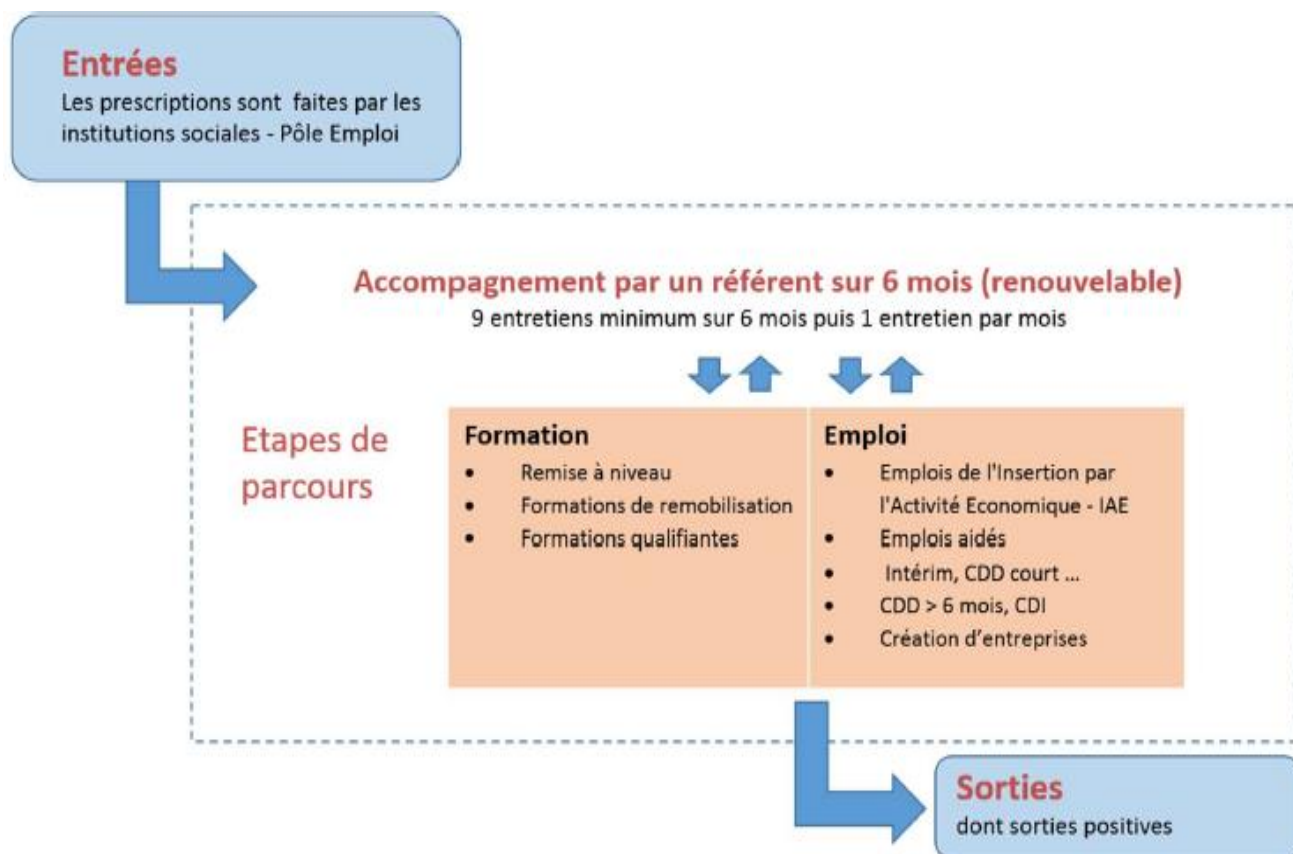
Les moins de 26 ans (22 %) et les plus de 50 ans (19,3 %) représentent 41,3 % de l'ensemble des publics bénéficiaires.

Annexe 4 – Le Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi (PLIE) - Niort

Le PLIE, un accompagnement renforcé et individualisé

Le principe du PLIE est de conduire un accompagnement renforcé des participants. Chaque personne est suivie par un « référent de parcours » qui adapte l'accompagnement à son besoin et ses capacités. Ces personnes sont prises en compte dans leur globalité, avec les éventuels freins à l'emploi qui sont travaillés dans le cadre du parcours.

Les parcours sont co-construits avec les personnes. L'enchaînement d'entretiens de mobilisation avec le référent, de recherche d'emploi soutenue, d'étapes de travail et/ou de formation, constitue cet accompagnement renforcé.



La mise en place d'ateliers collectifs intégrés aux accompagnements PLIE

Initialement prévus en 2020 mais reportés pour des questions sanitaires, les ateliers collectifs du PLIE ont été organisés pour la première fois en 2021 sur la thématique « estime de soi », identifiée comme un véritable frein à l'insertion professionnelle pour de nombreuses personnes accompagnées par le PLIE. En effet, la restauration et/ou la préservation d'une réelle estime de soi est une condition sine qua non à toute action d'insertion sociale et professionnelle. Elle conditionne la mise en confiance, la mobilisation des ressources et des capacités de chacun, l'image que l'on porte sur soi, sur les autres et celle que l'on renvoie aux autres.

Face aux difficultés que rencontrent les personnes éloignées de l'emploi, l'estime de soi est souvent abîmée et peut constituer un frein à la construction et la réalisation du projet professionnel.

Niort Agglo. Rapport PLIE 2021. [en ligne].

[Consulté le 4 octobre 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.niortagglo.fr>

Annexe 5 – La privation d’emploi dégrade la santé

Dans le cadre d’une recherche-action, une équipe de chercheurs a mené 100 entretiens auprès de chômeurs souffrant d’une problématique de santé. Ils ont dressé une typologie des conséquences du chômage ou d’un emploi précaire ou à risque sur la santé des personnes concernées. Il en ressort notamment que la privation d’emploi, en particulier durable, dégrade la santé. Cette recherche-action fournit des pistes opérationnelles pour améliorer la santé au travail, restaurer l’estime de soi y compris par la « pair-aidance » qui a fait ses preuves via des ateliers collectifs. L’entraide et le soutien par l’échange d’expériences favorisent l’apprentissage de modes de vie en santé au chômage, des démarches de recherche d’emploi, et la construction de projets professionnels et personnels. L’échange entre pairs de savoirs pratiques contribue à développer leurs moyens d’agir.

Santé publique France. *Les inégalités sociales de santé : synthèse des données disponibles.* [En ligne]. [Mars 2023]. [Consulté le 4 octobre 2024]. Disponible à l’adresse : <https://www.santepubliquefrance.fr>

Annexe 6 – Les freins à l’emploi

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

pôle emploi

Tous mobilisés pour lever les freins à l’emploi

**Près de 2,1 millions
de demandeurs d’emploi concernés en 2022**

PRÈS DE 35 %
DES DEMANDEURS
D’EMPLOI DÉCLARENT
AU MOINS UN FREIN
SOCIAL À L’EMPLOI.

Les freins visent toutes les difficultés dites sociales ou non-professionnelles (transport, logement, santé...) qui entravent le retour à l’emploi des demandeurs d’emploi.

Pôle emploi et ses partenaires proposent un panel de solutions concrètes



Numérique

Accompagnement par les partenaires locaux de la médiation numérique, pour acquérir les compétences numériques de base
3 200 services civiques et des ateliers proposés dans les agences Pôle emploi, pour les appliquer à ses démarches de recherche d'emploi
Appui de France services pour la réalisation de démarches en ligne

Santé

En lien avec l'assurance maladie
Accompagnement personnalisé pour l'accès aux droits ou aux soins
Aide aux démarches (Protection Universelle Maladie, complémentaire santé solidaire)



Mobilité

Aides financières au déplacement pour la reprise d'un emploi ou d'une formation
Aide au financement du permis B
Service « Bilan / accompagnement mobilité », pour être aidé d'un conseiller mobilité
Orientation vers les solutions locales (garages solidaires, tarifications solidaires pour les transports en commun, auto-écoles solidaires, etc.), notamment grâce à [Mesaidés](#)

Précarité financière

Aide des structures locales d'action sociale (CCAS /CIAS, CAF...) et des associations de solidarité
Accompagnement pour gérer son budget et éviter le surendettement avec les 500 points Conseil Budget labellisés en France



France Travail. *Tous mobilisés pour lever les freins à l'emploi.* [En ligne]. [19 septembre 2023].
[Consulté le 4 octobre 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.francetravail.org>

Annexe 7 – La Cellule d'aide à la recherche d'emploi pour les personnes en difficulté (CARED)

La CARED intervient sur le Nord de la Seine et Marne. Son objectif est d'embaucher des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles afin de faciliter leur insertion professionnelle en les plaçant à titre onéreux en entreprise, ou hors entreprise (associations, collectivités territoriales ou particuliers) selon la situation la mieux adaptée.

Typologie de nos salariés en insertion

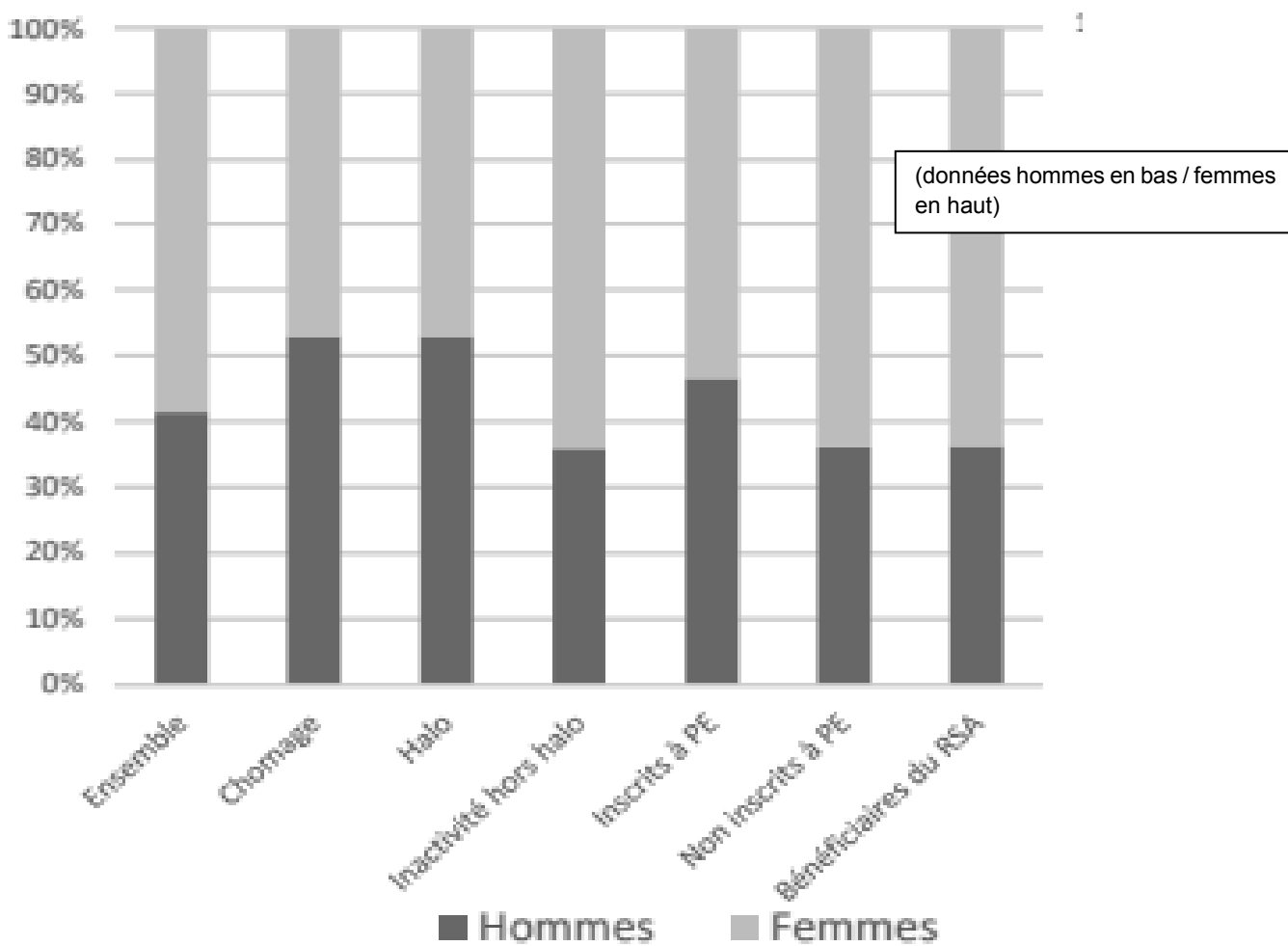
En 2023, 359 donneurs d'ordre ont permis à nos 291 salariés en insertion de réaliser des missions au sein de notre Association Intermédiaire. Nos salariés en insertion sont majoritairement des demandeurs d'emploi de longue durée (70% sont demandeurs d'emploi depuis plus de 2 ans). Ces missions profitent donc davantage à un public intégrant une problématique d'insertion plus importante et donc à un public plus éloigné de l'emploi.

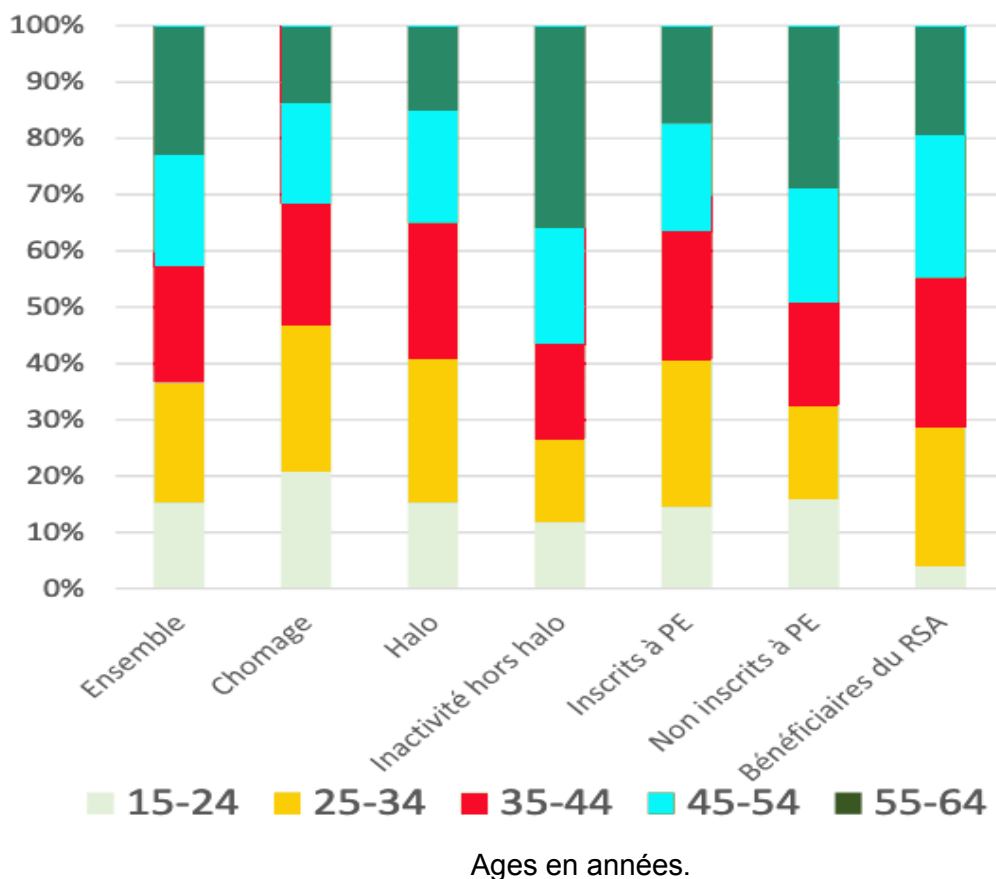
Sexe	Âge	Diplôme	Publics
24 % Hommes	9 % moins de 30 ans	43 % < CAP BEP	65 % bénéficiaires RSA
	24 % 30 à 39 ans	21 % > BAC	2 % Bénéficiaires AAH
76 % Femmes	30 % 40 à 49 ans	11 % BAC	4 % Réfugiés
	37 % plus de 49 ans	11 % CAP	7 % Travailleurs handicapés
		14 % Autre	12 % Quartiers prioritaires de la ville
			10 % Autres

CARED. Rapport d'activité 2023. [en ligne].

[Consulté le 4 octobre 2024]. Disponible à l'adresse : <https://cared-asso.fr>

Annexe 8 – Les profils sociodémographiques des personnes sans emploi





(lecture de bas en haut)

Halo : Le halo du chômage regroupe des personnes sans emploi qui souhaitent travailler et sont proches du marché du travail (exemples : personne qui s'occupe de jeunes enfants et ne peut pas s'engager dans une recherche active d'emploi, personne qui ne peut pas commencer à travailler immédiatement en raison de contraintes personnelles, comme des problèmes de santé ou une formation en cours...).

PE : Pôle emploi (devenu France Travail)

DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques).

Colloque " 30 ans des publics éloignés de l'emploi " [en ligne].

[Consulté le 4 octobre 2024]. Disponible sur : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr>